



Feuille d'engagement

Le « Challenge National Chasseurs de France »

se déroulera le samedi 27 septembre 2025
Sur le territoire de la Fédération des Chasseurs à Crest
Rendez-vous à 07h30

(Date limite d'inscription 19/09/2025)

CHASSEUR :

Nom / Prénom :

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance : Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Portable :

N° du permis de chasser : E-mail (facultatif) :

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

Le Permis de Chasser a été validé (N° de validation et date) pour le département du

CHIEN :

Nom : Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance : / /

N° Tatouage ou Puce : N° L.O.F :

Le Chien doit être obligatoirement tatoué, pucé et vacciné, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F

CATEGORIE (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- « Jeunes (- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés »
- « Chasseresse » avec Chien d'arrêt
- « Chasseresse » avec Chien leueur de gibier
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt.
- « Chasseur » avec Chien leueur de gibier.
- « Chasseresse » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier dit *Trialisant*.
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier dit *Trialisant*.
- « Archer » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier

Pour participer, veuillez retourner cette feuille d'engagement et l'adresser à :

FDC Drôme – 3132 route des Sétérees - 26400 CREST en joignant un **chèque de 30€ par chien à l'ordre de FDC 26.**

Inscription gratuite pour les jeunes et chasseurs accompagnés ainsi que pour les titulaires d'un premier permis de chasser.

Important: Pour les Catégories dites "Trialisant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de travail..... (Un chien est dit "trialisant" dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} cat, en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avvertir l'organisateur.)

LA CONVIVIALITÉ : Le repas est offert par la Fédération des chasseurs à chaque participant(e) et accompagnant(e)
Nombre de personne(s) :

Je déclare connaître le règlement du Challenge National Chasseurs de France, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à le

Lu et approuvé -Signature:

Renseignements auprès du délégué départemental :
Monsieur Jean-Louis GALLICE au 06 77 38 35 27 jean-louis.gallice@orange.fr